

- PAKISTAN.**—Secrétaire commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Hôtel Métropole, Victoria Road, Karachi. Adresse postale: Case postale 3703. Le territoire comprend l'Afghanistan.
- PAYS-BAS.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Sophialaan 5-7, La Haye.
- PÉROU.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Edificio El Pacifico, angle Avenida Arequipa et Plaza Washington, Lima. Adresse postale: Casilla 1212. Le territoire comprend la Bolivie.
- PHILIPPINES.**—Consul général et Délégué commercial, Consulat général du Canada, Édifice L & S, 3^e étage, 1414 boulevard Dewey, Manille. Adresse postale: Case postale 1825. Le territoire comprend la République de Chine (Taïwan).
- PORTUGAL.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Rua Marques de Fronteira n° 8-4^oD^o, Lisbonne. Le territoire comprend l'Angola, les Açores, les îles du Cap-Vert, la Guinée portugaise et Madère.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE.**—Division des affaires commerciales, Ambassade du Canada, 6, Sharia Rouston Pasha, Garden City, Caïre. Adresse postale: Bureau de poste Kasr el Doubara. Le territoire comprend Aden, l'Éthiopie, le Soudan et le Yémen.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**—Conseiller commercial suppléant, Ambassade du Canada, Edificio Copello 408. Calle El Conde, Saint-Domingue. Adresse postale: Apartado 1393. Le territoire comprend Porto Rico.
- RHODÉSIE.**—Délégué commercial du Canada, 3^e étage, Grindlays Bank Chambers, avenue Baker, Salisbury. Adresse postale: Case postale 2133.
- SINGAPOUR.**—Délégué commercial du Canada, Édifice American International, angle Robinson Road et rue Telegraph, Singapour. Adresse postale: Case postale 845.
- SUÈDE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Skeppsbron 24, Stockholm. Adresse postale: Case postale 14042. Le territoire comprend la Finlande.
- SUISSE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, Berne. Le territoire comprend la Tunisie.
- TRINITÉ ET TOBAGO.**—Conseiller commercial, Chancellerie du Haut-Commissaire du Canada, Édifice Colonial, 72 South Quay, Port-of-Spain. Adresse postale: Case postale 125. Le territoire comprend la Barbade, les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent, la Guyane anglaise, la Guyane française, Surinam, la Guadeloupe et la Martinique.
- UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 23, Starokonyushenny Pereulok, Moscou.
- URUGUAY.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 1409, Avenida Agraciada, Piso 7^e, Montevideo. Adresse postale: Casilla Postal 852. Le territoire comprend les îles Falkland.
- VENEZUELA.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Avenida La Estancia n° 10, Ciudad Comercial Tamanaco, Caracas. Adresse postale: Apartado 11452-Este. Le territoire comprend les Antilles néerlandaises.

Direction des foires et des missions commerciales.—C'est à cette Direction que ressortissent l'organisation et la coordination du programme annuel de participation du ministère aux foires à l'étranger de même que celles des missions commerciales qui viennent au pays ou vont à l'étranger. La Division des foires à l'étranger et la Division des missions commerciales coordonnent les activités du ministère dans la réalisation de ces programmes et dans l'organisation des foires et missions commerciales prévues pour l'année. Le directeur de cette Direction préside les comités du ministère qui établissent les programmes, et les chefs de division supervisent le travail des comités chargés de leur réalisation concrète. La Direction assure également la liaison avec le Service des délégués commerciaux à l'étranger, les associations commerciales canadiennes, les gouvernements provinciaux et autres services ou agences fédéraux qui cherchent à trouver des stimulants au commerce.